

Renseignements à l'intention des patients



PHASE ROUGE

PHASE ORANGE

PHASE JAUNE

Les préparatifs en vue d'un rendez-vous médical dans un établissement d'Horizon ne sont pas les mêmes dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Horizon a mis en œuvre des mesures de précaution supplémentaires pour assurer la sécurité des patients, des clients, des familles et des fournisseurs de soins de santé.

Les services sont offerts sur rendez-vous seulement.

- **N'arrivez pas** à votre rendez-vous **plus de 15 minutes à l'avance**, sauf indication contraire. Cette mesure nous permet de maintenir un éloignement physique adéquat dans nos salles d'attente. Si vous arrivez plus tôt, il se peut qu'on vous demande d'attendre dans votre véhicule.
- Si vous vous présentez sans rendez-vous, on vous demandera de retourner à la maison et de communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

Ce qui vous attend à votre arrivée à l'hôpital

- À votre arrivée à votre rendez-vous, on vous posera des questions de dépistage des symptômes de la COVID-19, puis on vous demandera de porter un masque et de vous laver les mains.
- Vous ne pourrez pas entrer dans l'établissement sans masque. Si vous vous rendez dans un établissement d'Horizon pour un rendez-vous ou pour visiter un proche, veuillez porter votre propre masque. Durant le processus de dépistage, on vous remettra un autre masque qu'on vous demandera de mettre avant d'entrer dans l'établissement.
- Vous ne pourrez pas entrer dans l'établissement sans masque, même si vous avez un rendez-vous. Si vous refusez de porter le masque propre qui vous sera fourni, nous vous demanderons de retourner à la maison et de remettre votre rendez-vous.
- Pour savoir comment mettre et enlever un [masque avec élastiques](#) ou un [masque avec attaches](#), visitez [HorizonNB.ca](https://horizonnb.ca).

Personne de soutien ou mandataire

En phase jaune, Horizon met en œuvre dans ses établissements des directives relatives aux visiteurs pour assurer la sécurité des travailleurs de la santé, des patients, des clients et des collectivités. Les visites sont permises tous les jours, **entre 14 h et 20 h** seulement, et chaque patient hospitalisé peut recevoir **UN** seul visiteur en santé à la fois dans l'établissement. Pour en savoir plus sur les directives relatives aux visiteurs et les exceptions, visitez le [HorizonNB.ca](https://horizonnb.ca).

Votre personne de soutien ou mandataire peut vous déposer et venir vous chercher à votre rendez-vous, au besoin, mais elle ne peut pas rester avec vous.

Si vous avez besoin de l'aide d'une personne de soutien, veuillez fournir à votre équipe de soins de santé un numéro de téléphone où joindre cette personne en cas d'urgence et prendre les dispositions pour qu'elle vienne vous chercher à votre sortie de l'hôpital après votre rendez-vous.

Pour éviter la propagation de la COVID-19, veuillez porter un masque, vous nettoyer les mains et autant que possible garder une distance physique de deux mètres (six pieds) entre vous et les autres lorsque vous êtes dans un établissement d'Horizon, y compris lorsque vous faites la queue pour entrer dans l'établissement ou que vous êtes dans une salle d'attente, dans un ascenseur ou à la cafétéria.